

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES AU PHARE DE POINTE-AU-PÈRE

PAR RICHARD SAINDON

Des fouilles archéologiques menées en octobre et novembre 1992 par le Service canadien des parcs et le Musée de la mer de Rimouski permettent d'avoir une meilleure idée de l'aspect que devait présenter le site du phare de Pointe-au-Père au début du XXe siècle. Ces fouilles ont également permis la mise au jour d'ouvrages datant du XIXe siècle.

Malgré la présence de pilotes à Pointe-au-Père depuis 1800 et la construction d'un phare en 1859, il n'existe aucun plan détaillé de ce lieu historique national qui soit antérieur à 1911. Même la Montreal Ocean Steamship Company qui a construit le premier phare n'a pas laissé de plans détaillés de ses propres installations. Des nombreuses constructions visibles sur le plan du site de 1911, il ne reste plus aujourd'hui que le phare, la maison de l'assistant-gardien et le hangar du criard à brume.

Les fouilles menées l'automne dernier avaient donc pour but d'identifier

les vestiges des bâtiments dont on connaissait l'existence, de découvrir les vestiges de bâtiments présumés et enfin d'assurer la protection des artefacts lors des travaux de rénovation de l'immeuble abritant le Musée de la mer.

L'archéologue Richard Fiset, appuyé par une équipe de techniciens, a effectué une quinzaine de sondages un peu partout sur le terrain, notamment à l'est et à l'ouest de la maison de l'assistant-gardien et au pied du phare. Les découvertes ont été nombreuses. On a mis au jour les vestiges de deux fosses sanitaires en bois et d'une autre en béton, d'une petite fosse à déchet, d'un mur de soutènement formé de poutres, d'un amoncellement de briques, des fondations d'un petit ouvrage accolé au bâtiment du criard à brume, de nombreux débris de verre et de porcelaine et finalement de quelques petits clous découpsés. Les sondages ont également permis de dégager les fondations de l'abri du générateur, un édifice dont on connaissait l'existence par des photographies anciennes.

Importance des découvertes

Ces vestiges hétéroclites permettent de cerner un peu mieux l'histoire de l'occupation et du développement du site. Par exemple, la présence des fosses septiques en bois donne des indices sur l'ampleur de l'activité humaine, principalement reliée à la maison de

l'assistant-gardien.

Par ailleurs, la composition du sol et la présence de fragments de terres cuites et de grès dans la partie est du terrain permettent aux archéologues de tirer une première conclusion:

Ces découvertes laissent croire que la partie orientale de la station n'a pas été occupée avant la construction du bâtiment du criard à brume en 1903 et de la maison de l'assistant-gardien en 1909. Elles nous montrent également que cette partie du site n'était pas propice à l'occupation avant la mise en place d'un remplissage, puisque les traces d'érosion sur les artefacts indiquent que l'eau se rendait jusqu'à cet endroit. 1

Mais la trouvaille la plus intéressante a été faite entre l'abri du générateur et la maison du gardien. Il s'agit d'un assemblage de bois, formé par quatre alignements de grosses pièces de bois posées à plat. D'autres pièces sont verticales pour assurer la stabilité. Cet élément ne figurait pas dans l'étude du potentiel archéologique de l'emplacement du phare de Pointe-au-Père. L'ouvrage se trouvait enfoui à 50 centimètres de la surface. On croit qu'il s'agit d'une structure servant à stabiliser les berges du fleuve et sa construction re-



L'archéologue Richard Fiset examine des artefacts dans l'une des fosses creusées au pied du phare.

monterait sans doute avant 1859 :

Les éléments rencontrés dans ce secteur sont reliés à des événements antérieurs à la mise en place d'installations pour l'aide à la navigation. Somme toute, ce sont sans doute les plus anciens vestiges découverts par les interventions. 2

On présume qu'une grande partie de ce mur demeure enfoui.

Autre élément intéressant; la mise au jour des fondations de l'abri du générateur, un petit bâtiment rectangulaire construit en 1902. Ces vestiges pourraient faire l'objet d'une mise en valeur, car ils ont une grande importance dans l'histoire de la navigation au pays. Selon toute vraisemblance, c'est dans ce hangar qu'on a fait les premiers essais historiques, enregistrés au Canada, de production et d'utilisation de l'acétylène comme substitut au kérosène pour les brûleurs des lanternes de phares. L'acétylène donnait une lumière beaucoup plus intense. Malheureusement, le procédé n'a pas été utilisé sur une grande échelle en raison du coût élevé des installations. Les archéologues ont également noté dans les fondations la présence de tuyaux pénétrant dans l'édifice. On estime que cela était directement relié à l'expérience de production d'acétylène. Les fouilles ont également permis d'apprendre que ce hangar a eu à une certaine époque deux petites annexes, qui ne figurent pas sur les photographies connues des lieux. On sait cependant que le bâtiment principal a été démoli dans les années 1950.

La pointe de l'iceberg

Les travaux menés à l'automne 1992 auront donc permis de confirmer le potentiel archéologique de l'emplacement du phare de Pointe-au-Père. Et ce n'est qu'un début car selon l'archéologue Richard Fiset, «une grande partie



Les archéologues ont effectué une quinzaine de sondages sur le site du phare de Pointe-au-Père.

de l'histoire de la station reste à découvrir.»³ Cet avis est partagé par une archéologue du département Histoire et archéologie du Service canadien des parcs, Monique Élie, qui ajoute que les terrains situés au sud de la rue du Phare n'ont jamais fait l'objet de fouilles. C'est pourtant à cet endroit qu'on avait construit les deux premiers phares en 1859 et 1867. Or tout le secteur compris au sud de la rue est à l'extérieur de la zone désignée comme Lieu historique national. Cette situation n'exclut pas toutefois, la possibilité de mener ultérieurement des fouilles à cet endroit, car pour le Service canadien des parcs, le phare de Pointe-au-Père présente un double intérêt. Il y a bien entendu la valeur historique des bâtiments, mais aussi l'étude de l'activité humaine sur le site comme l'explique Monique Élie :

C'est un sujet qui est très intéressant l'occupation d'une station de phare. Au Québec on n'a pas étudié beaucoup, de façon archéologique, les stations de phare. (...) Il y a encore beaucoup de choses à faire.⁴

La prochaine étape sera la réalisation du concept de mise en valeur des ressources archéologiques et historiques

de l'emplacement du phare de Pointe-au-Père.

NOTES

1. Richard Fiset, *Intervention archéologique au Lieu historique national du Phare de Pointe-au-Père*. (1992), Service canadien des parcs et Musée de la Mer de Rimouski, novembre 1992, p. 8.
2. *Ibid.*, p. 17.
3. *Ibid.*, p. 24.
4. Extrait d'une entrevue accordée à Radio-Canada Rimouski par madame Monique Élie, archéologue au Service canadien des parcs, 4 février 1993.